



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : dlane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf : DN/RS ASPE-L9

**Monsieur le Maire
de CATTENOM
Mairie
15, rue des Châteaux
57 570 CATTENOM**

**Objet : Dossier de déclaration concernant la création de 2
piézomètres à CATTENOM**

Metz, le 8 septembre 2015

**PJ : Dossier
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Optimisation du réseau piézométrique du CNPE de Cattenom
hors périmètre INB**

Ce dossier a été déposé par : EDF - CNPE CATTENOM

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2015-00056** en date du 23 JUIN 2015, accompagné du courrier de notification daté de ce jour.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER